

LE RÉVEIL

JOURNAL PARIS-LYON

PRIX DE L'ABONNEMENT

LYON

Un an	5 »
Six mois	2 60
Trois mois	1 30

Départements

Un an	7 »
Six mois	5 60
Trois mois	2 »

EN VENTE
À LYON, chez tous les Libraires.
À PARIS, chez Lucien MAROS,
 galeries de l'Odéon.
BUREAU À LYON
 Rue de l'Arbresec, 32.
 Ouvert tous les jours de 2 à 4 h.

Le RÉVEIL est toujours en instance pour obtenir l'autorisation de déposer son cautionnement et de devenir politique.

SOMMAIRE

Les collèges ecclésiastiques	MONDIÉRE.
La nouvelle statue de M. Bonnet	Jules SÉVÈRE.
Véritable mort aux rats	X.
Histoire morale des femmes, par Legouvé	VICTOR CHAUVET.
Lettre stéphanoise	Jean PICK.
Vie d'Armand le Bailly (suite)	ARISTIDE FRÉMINÉ.
En l'air, petite chronique	Jules FRANZT.
Feuilleton : La marquise de Frêne, roman historique	Daniel OLIS.

LES COLLÈGES ECCLÉSIASTIQUES

Je puis en parler avec connaissance de cause et je ne m'en félicite pas.

J'ai commencé mes études classiques dans un de ces établissements épiscopaux ; mais comme je les ai achevés dans une institution universitaire, je me suis trouvé appelé à comparer l'éducation laïque à l'éducation cléricale. Or, qui a dû subir une pareille épreuve ne peut jamais oublier l'impression qu'il en a ressentie.

Il ne suffit pas pour régner d'avoir des soldats, il faut dominer les intelligences. On fait les peuples avec l'instruction qu'on leur donne ou qu'on leur laisse prendre. Aussi l'Eglise, dès le début de ses prétentions à la souveraineté universelle, a-t-elle songé à s'emparer de l'instruction publique et de la censure des manuscrits ou des livres.

On peut juger de l'importance qu'elle a toujours attachée à la direction des intelligences, non-seulement par l'acharnement qu'elle a mis à refouler les hérésies et à condamner les hérétiques, mais encore par les luttes qu'elle a soutenues contre les universités et particulièrement contre celle de Paris. Ils n'étaient pourtant point des ennemis du catholicisme les défenseurs de l'Eglise gallicanne et de la pragmatique sanction : de telle sorte qu'on peut dire

jusqu'à un certain point que l'Eglise combattait contre elle-même pour rester maîtresse absolue du terrain.

En proclamant la liberté religieuse, la Révolution française a modifié la base de l'instruction publique. C'est à cette assemblée si injustement calomniée par ceux qu'elle a fait hommes et citoyens, qui avait un monde nouveau à organiser, en même temps qu'elle luttait contre toutes les forces réunies et coalisées du monde ancien ; c'est à la Convention que revient l'honneur de l'instruction libre, c'est-à-dire indépendante de l'Eglise.

Le Directoire et le Consulat se sont inspirés des mêmes principes, et si l'Empire, qui obéissait à d'autres pensées politiques, a modifié l'œuvre en centralisant l'instruction publique dans les mains de l'Etat, et en fondant l'Université de France, au moins, comme il voulait rester maître, sans avoir à partager son autorité avec l'Eglise, a-t-il su soustraire l'instruction publique à l'influence et aux envahissements du clergé.

Sous la Restauration, la diplomatie ecclésiastique redevint un instant victorieuse et l'instruction fut abandonnée aux prêtres.

Mais le gouvernement de Juillet rendit à l'Université son indépendance et lui donna dans l'Etat une place plus digne d'elle.

Toutefois l'Eglise qui continuait à affirmer, avec le même courage qu'au XI^e siècle, son droit absolu à la domination des âmes et des consciences, ne se résignait pas à se soumettre à la révolution nouvelle, malgré la loi, elle maintenait ces espèces d'établissements, fondés par les évêques et qu'on appelait *petits séminaires*.

Grave et triste sujet de discussion pendant les dix-huit années du régime parlementaire ! On a constamment et avec raison reproché aux petits séminaires de n'être en réalité que des collèges soustraits à la surveillance de l'Université. Qu'on proclame, disait-on, la liberté d'enseignement, pleine, entière, absolue, et alors les séminaires et collèges ecclésiastiques pourront vivre sans que personne ait rien à y voir ; mais si la liberté n'existe qu'à certaines conditions, pourquoi n'exige-t-on pas des petits séminaires l'exécution de ces obligations légales ? Pourquoi ce privilège ou cette tolérance ?

Sera-t-ec, ajoutait-on, parce que les directeurs et professeurs sont plus jeunes et moins aptes à remplir leurs devoirs que ceux de l'Université ?

Serait-ce parce qu'ils ne font jamais de l'instruction de la jeunesse leur profession définitive, qu'il n'y a là pour eux qu'un noviciat, un stage en attendant qu'ils soient devenus assez mûrs pour être pasteurs d'une paroisse ?

Serait-ce parce qu'on les lance dans les études classiques alors qu'ils viennent de passer les trois plus belles années de leur vie à faire exclusivement de la théologie, et qu'ils n'ont plus qu'un souvenir assez vague d'Homère et de Virgile ?

Serait-ce enfin parce qu'ils portent la soutane et n'ont aucune expérience de la vie ?

Mais l'Eglise a su rendre légal ce qui ne l'était pas sous le régime parlementaire. La seconde assemblée républicaine *à ses mirabilis*, plus réactionnaire et plus clérical qu'aucune de celles de la Restauration, a voté la fameuse loi de 1850, qui a conservé le nom désormais impérisable de son auteur, M. de Falloux, et a appelé liberté de l'enseignement, la liberté des séminaires et des collèges ecclésiastiques tenus par les congrégations religieuses.

Et nos seigneurs les évêques et les provinciaux ou directeurs des congrégations vouées à l'enseignement, n'ont plus aujourd'hui à défendre chaque matin l'existence menacée de leurs chers établissements. Il n'ont plus à prétexter pour jouir du bénéfice de la tolérance, que leurs séminaires n'ont rien de commun avec les collèges destinés au sacerdoce. Ils proclament hautement qu'ils sont de véritables collèges ouverts à tous, où l'instruction est non-seulement égale, mais supérieure à celle des collèges universitaires, et on cite comme preuve de nombreux exploits réalisés par les élèves. Dans les annonces nous voyons briller au premier rang MM. les jésuites. Ils ont su, pendant ces dernières années, à l'ombre de la loi De Falloux, fonder de nombreux collèges sur le territoire de la France.

Et si les établissements se multiplient, c'est parce que le nombre des élèves augmente. Il faut bien constater le fait quelque triste qu'il soit, puisqu'il existe : les familles jettent leurs enfants dans les bras des jésuites ou du clergé.

Est-ce parce qu'il y a recrudescence de catho-

licisme et de foi ? Non, au contraire. C'est parce que l'indifférence domine, parce qu'on se moque que le précepteur soit stoïcien ou épicurien, et qu'on est convaincu que la foi et ses conséquences ne survivront pas à la sortie du collège.

Il ne peut d'ailleurs en être autrement. L'Eglise donne l'instruction au rabais. Elle veut à toute force diriger ce qu'elle reconnaît ne plus pouvoir empêcher ; et le père de famille se trouve bien aise de pouvoir accomplir son devoir à meilleur marché, même en passant par les mains des jésuites.

Mais quel est le résultat de cette augmentation de collèges ecclésiastiques ? Quel bénéfice la jeunesse en recueille-t-elle ?

Peut-être y a-t-il un plus grand nombre de jeunes fils de paysans, qui ont envie de devenir bourgeois pour ne plus travailler, qui apprennent le grec et le latin et qui, plus tard, ne sachant que devenir, se font prêtres pour être quelque chose ; mais c'est bien le seul avantage qu'il soit permis de constater. Le lecteur appréciera s'il est permis de s'en féliciter beaucoup.

L'instruction en elle-même n'y a absolument rien gagné ; au contraire, le niveau des études avait diminué, depuis qu'on fait des bacheliers dans les collèges ecclésiastiques, comme dans les collèges universitaires, et, le ministre de l'instruction publique a dû s'occuper d'y porter remède. Mais, c'est au point de vue du progrès moral, du développement de l'intelligence et de la raison humaine que je veux examiner les conséquences de l'éducation cléricale. L'Eglise, de tout rapporter à elle, de faire du clergé une caste à part, supérieure par sa sagesse, sa science et la vocation de Dieu au reste des humains. Tout homme sur la terre doit se prosterner devant une soutane et rester soumis aux ordres et commandements ecclésiastiques.

Dès-lors, dans ces enfants qu'on lui confie pour les élever et les instruire, le clergé ne veut voir que de futurs prêtres, destinés à perpétuer l'institution divine de l'Eglise catholique, qui ne doit pas mourir, ou des fidèles protégés de Dieu, qui viennent puiser aux véritables sources la science du salut et sont appelés à être des serviteurs dévoués du parti clérical.

Toute l'instruction qu'ils reçoivent tend à convaincre leur jeune intelligence des prétendu

Feuilleton du RÉVEIL.

LA MARQUISE DE FRÈNE

ROMAN HISTORIQUE

(suite)

XXV.

D'AILLY.

En quittant Gendron, le chevalier s'était rendu directement auprès de la marquise, à laquelle il avait fait demander de lui accorder la faveur d'une entrevue.

Ce qui manquait le moins à Hortense, c'était la coquetterie ; aussi n'eût-elle garde de refuser, et le jeune homme fut introduit dans l'espace de cabane tapissée de verdure qui formait l'habitation de madame De Frêne, et dont nous avons ailleurs donné la description.

Et maintenant, si le lecteur veut bien nous le permettre, pendant que le chevalier d'Ailly occupe les loisirs de l'attente (car la marquise, en femme du vrai monde, se fait attendre) à examiner la chambre au milieu de laquelle il se trouve, nous vous le ferons plus amplement connaître.

Il avait dix-neuf ans, quelques mois de moins peut-être, et pouvait déjà se flatter à bon droit d'être ce qu'on appelle un beau cavalier. Il était de haute taille, élancé, vigoureux, et sa démarche noble et digne en imposait presque malgré sa grande jeunesse ; elle avait paru majestueuse si elles avaient été blanches les longues et luxuriantes boucles de cheveux noirs qui ombrageaient son front. Ce front lui-même était haut et large. Il avait le nez bourbonien, le menton rond, les pommettes demi-saillantes et les joues légèrement colorées. Son œil noir, velouté, avait je ne sais quel air d'indéfinissable et d'incessante rêverie qui formait un contraste frappant avec le sourire naturellement ironique qui toujours errait sur ses lèvres minces. Voilà pour le physique.

Au moral, d'Ailly était le meilleur garçon du monde : gai, spirituel, joli causeur, il eût aimé beaucoup le commerce des femmes, si les statuts fort sévères de son ordre ne l'en eussent empêché ; du reste, bienveillant, affable, et toujours prêt à rendre service à quiconque, — bourgeois et manants exceptés, bien entendu, — pouvait en avoir besoin. Quoique favorablement doué, d'Ailly n'était pas une intelligence d'élite, et ses compagnons l'avaient gratifié des titres de cœur d'or, bras de fer, tête d'acier ; ces trois mots seuls peindraient son caractère. Comme tous les gens médiocres, il tenait en grand honneur les préjugés de sa caste et méprisait sincèrement toute la gent populaire qu'un noble **duc, comte, marquis ou baron**, n'importe, n'avait

pas, au lendemain de la veillée des armes, frappé trois fois sur l'épaule du plat de sa longue épée.

Trois ou quatre minutes environ après l'arrivée du chevalier, la marquise entra.

— Vous m'avez fait l'honneur de demander à me voir, dit-elle en minaudant ; en quoi, monsieur, puis-je vous être agréable ?

D'Ailly s'inclina.

— Je viens auprès de vous, madame, répondit-il, pour vous remercier.

— De quoi donc ? répliqua-t-elle interdite.

— Du don que vous me faites, involontairement peut-être, mais dont je ne dois pas moins vous être reconnaissant. C'est à vous que je dois ma liberté.

— Comment, vous êtes libre, s'écria-t-elle joyeusement, croyez que cette nouvelle me rend bien heureuse !

— Oui, madame. Ce corsaire maudit dont je ne peux cependant plus médire puisqu'il me traite avec tant de clémence, M. Gendron enfin, pensant en cela vous être agréable, nous laisse libres, moi et un autre Français, prêtre-jésuite, qui se rendait en mission dans les Grandes-Indes.

— J'en suis ravie ; mais enfin parlons de vous. Quel est votre nom ?

— Pierre-Ernest d'Ailly.

— Vous êtes noble ?

— Sans doute.

— J'en étais sûr.

Il y eut une pause.

— Et vous êtes Français ? reprit la marquise.

— Oui, madame.

— De quelle province ?

— De la Bourgogne.

— Beau pays, fertile, murmura Hortense, et elle se délectait au souvenir de petits soupers fins faits autrefois en compagnie de ses deux procureurs et de la marquise de Courvaudon. Les crus de Bourgogne étaient ceux que préféraient Mabboul.

Depuis un instant le chevalier considérait Hortense avec une attention tellement soutenue, qu'elle aurait pu passer pour impertinente sans l'expression de profonde admiration qui se lisait dans son regard. Jeune et par conséquent irréflecti, il avait imbu des idées que lui avait inculquées son précepteur, vieux prêtre à demi idiot de sa province, prononcé le vœu fatal de chasteté ; il commençait à s'en cruellement repentir. Manquer à un serment fait à Dieu par-devant le grand-maitre de Malte, eût été impardonnable à ses propres yeux ; il se serait cru déshonoré dans cette vie et damné pour l'éternité tout entière si, comprenant que la promesse qu'on lui avait arrachée était à la fois ridicule et infame ; il s'en était délié.

Mais, quel que fût l'empire que de tels préjugés exerçaient sur son esprit, le pauvre enfant n'avait pu s'empêcher d'admirer madame De Frêne ; et comme tant d'autres, ébloui, fasciné par sa grâce native et par sa grande beauté, il laissait son cœur aller à la dérive, à la remorque de ses yeux noirs qui lançaient des éclairs.

— Oh ! que vous êtes belle ! s'écria-t-il tout à coup.

droits de l'Eglise et de la supériorité de ses représentants. S'ils n'ont pas une liberté absolue, s'ils ne commandent pas partout, c'est que Dieu les a soumis, pour un temps, à une épreuve; mais leur triomphe n'en sera que plus éclatant et l'Eglise aura un jour sa royauté universelle.

Comprenez-vous quelles opinions doivent se former des principes modernes et de la Révolution française qui les a consacrés, notamment de la liberté religieuse et de l'égalité civile, ceux qui entendent chaque jour sous toutes les formes et sur tous les tons, répéter de parilles homélies?

Quel monstre était pour nous, séminaristes de 1840, le débonnaire Louis-Philippe! Quelle réunion d'impies vomis par l'enfer que cette chambre des députés!... Ils ne faisaient que TOURNER les séminaires!!!

C'est par l'exaltation de la foi religieuse que les professeurs cléricaux arrivent à leur but. Aussi, le travail classique est-il habilement entremêlé de messes, de sermons, de méditations, de prières, de confessions et de lectures édifiantes. Les repas, eux-mêmes, sont mis à profit. Ce n'est pas tout, chaque année, à la rentrée des classes, le séminariste subit une retraite de huit jours, c'est-à-dire une station d'une semaine à l'église ou au confessionnal, et, dans le cours de l'année scolaire, la veille et le jour de chacune des fêtes, et elles ne sont pas rares, il y a redoublement de pratiques religieuses et de prédications.

Le plus souvent, les orateurs zélés exercent leur verve catholique en inspirant la terreur: sermons sur les prévarications de l'homme, son ingratitude, la noirceur du péché; puis, viennent les flammes du purgatoire, les supplices de l'enfer, et tous les auditeurs se croient impies, sacrilèges et à jamais damnés si l'on ne vient à leur secours.

Et alors on leur enseigne que, pour éviter le châtiment éternel et mériter le ciel, il faut:

Courber le front dans la poussière;
Dompter la chair par la souffrance;
S'abandonner, les yeux fermés, à la direction de ceux qui ont mission de le conduire.

Donc, mépris du monde et de ses jouissances, mortifications et humilité continues, obéissance sans réserve: hors de là, point de salut.

Quelques-uns de ces saints qu'on ne peut imiter et qui n'en ont que plus de mérite. C'est une histoire d'anachorète de la Thébaïde ou autres lieux; c'est l'éloge de la vie érémitique ou de la sanctification dans les couvents.

En un mot, c'est l'excitation perpétuelle au FANATISME.

Un des autres moyens employés pour arriver au but, consiste à faire naître et à entretenir un sentiment de défiance contre tout ce qui n'est pas l'Eglise.

Quand l'enfant quitte le toit paternel pour entrer au séminaire, il est confiant, plein d'abandons, heureux de faire de tous ses camarades des amis.

Or, voilà qu'à peine a-t-il vu se fermer derrière lui la lourde porte de son couvent, qu'on lui lit un long règlement fort détaillé, où tous les actes

de sa vie nouvelle sont prévus, et dont toutes les dispositions reposent sur ce principe: que l'homme doit sans cesse se défier de l'homme.

Et, comme il est naturellement ébahi d'une pareille tendance, on lui explique que l'homme, depuis la chute d'Adam, est dominé par les instincts les plus vils, les passions les plus mauvaises, qu'il ne peut faire le bien qu'avec le secours de la grâce, qu'il subit de continuelles tentations, et que le plus sage pêche sept fois par jour; que, par conséquent, tout homme doit se défier de ceux qui l'entourent.

Et, s'il rencontre un visage sympathique et qu'il se sente disposé à s'en rapprocher, vite on lui applique la loi de défiance, on lui rappelle que la règle défend expressément de causer ou de se promener deux à deux.

Ainsi se trouvent prescrits tous les élans de la jeunesse, toutes les inspirations généreuses, le charme si doux de l'amitié expansive et désintéressée.

Quand l'esprit s'attriste de cette solitude que fait naître la défiance, quand le cœur est malade de cette absence d'affection, on lui fait alors de brillants tableaux de l'amour de Dieu et de Jésus, ou de l'amour de la Vierge, de l'amour des anges gardiens, de l'amour de tous les saints et saintes du paradis, pour l'homme en général et le séminariste en particulier. On l'invite à répondre à ces nombreux amours, à s'y abandonner tout entier; on lui explique qu'il y en a plus qu'il n'en faut pour satisfaire tous les cœurs des chrétiens, et les histoires de saint Louis de Gonzague, de sainte Thérèse et de tous les exaltés de la même catégorie, arrangées, délayées, commentées ne manquent jamais leur effet. Ces jeunes imaginations sont plongées dans une sorte d'extase mystique; elles rêvent d'amour religieux, de consécration à la Vierge et aux anges, et il survient une espèce de ferveur délirante, une fièvre de dévotion, un véritable trouble dans le cerveau.

L'être ainsi fanatisé est capable de tout. Sa raison s'égare dans l'appréciation morale des actes de la vie. Partant de cette base à laquelle il faut toujours tout rapporter, l'Eglise, il regarde comme méritoire tout acte, quel qu'il soit, qui peut être favorable ou utile à l'Eglise et aux siens, et il juge coupable tout acte ou toute pensée qui n'est régies qu'elles a prescrites. Les tautes, vis-à-vis des simples mortels, du prochain ordinaire, ne peuvent constituer que de petits péchés dont on obtient facilement l'absolution.

L'obéissance passive devient donc nécessairement la première vertu du séminariste. Il doit accepter, non seulement sans murmure, mais en bénissant Dieu, tous les ordres donnés par les supérieurs. C'est l'esprit saint qui les a dictés lui-même. Une auréole, un reflet de l'inspiration divine, plane sans cesse autour de l'autorité du chef. Donc, tout ce qu'il ordonne est un bienfait du ciel, et ceux qui n'ont pas reçu la grâce de le comprendre, doivent, néanmoins, obéir avec joie et reconnaissance.

Une autre conséquence de l'éducation cléricale, c'est de faire naître l'habitude de l'espionnage et de la délation. L'abbé Esmenjaud, dans le portrait qu'il a tracé de la vie du prêtre, nous apprend

que les curés sont chargés de se surveiller les uns les autres et de faire des rapports à l'autorité ecclésiastique. C'est au séminaire que la leçon a été donnée et l'habitude prise. Les maîtres, dit-on, doivent tout savoir; l'expérience des directeurs saura corriger et ramener dans la bonne voie le chrétien qui s'égare.

Etendez l'application de la théorie, ajoutez-y la confession, et vous comprendrez la puissance sacerdotale. Rien ne peut être ignoré de l'Eglise, et elle sait prendre ses mesures pour la défense ou pour l'attaque.

La délation a pour conséquence nécessaire l'hypocrisie et le mensonge, car elle est toujours tenue secrète et n'est jamais avouée par ceux qui l'ont commise.

Il en est de même de cette existence contre nature, de cette abdication de la raison individuelle, de ce respect forcé pour le prêtre qui n'a pas les sympathies de la foule, de ces allures pieuses, de cette humilité dans le maintien et dans le regard. Tout séminariste devient hypocrite.

Je pourrais ajouter que l'éducation cléricale donne aussi l'habitude des compromis avec la conscience, de la subtilité des distinctions, par l'habitude des discussions théologiques, des appréciations fondées sur des nuances souvent imperceptibles.

En un mot, la vie dans le collège ecclésiastique est, à peu de chose près, la vie au couvent. On obéit au même règlement, on pratique les mêmes exercices religieux, on apprend les mêmes principes, et on obtient les mêmes résultats.

Quand le moment est venu de quitter le collège, il faut songer au choix d'une profession. Pour les enfants élevés dans les séminaires, elle est trouvée d'avance. Ils sont ordinairement destinés par leur famille à entrer dans les ordres; mais encore, faut-il qu'ils y consentent. Naturellement, ce sont les supérieurs qui dirigent et décident les vocations. S'ils rencontrent par hasard une nature un peu rebelle, un caractère qui ne soit pas suffisamment maniable, qui ait manifesté quelque velléité d'indépendance ou de libre raisonnement, ils le repoussent: Dieu ne l'a pas appelé; mais ils acceptent avec empressement tous les esprits dociles.

On pourrait croire que ces jeunes gens dociles dans les ordres avec plaisir.

C'est généralement le contraire qui arrive, malgré les conseils et les encouragements des supérieurs; si candides qu'ils soient, ils tremblent involontairement à la pensée de se lier pour toute la vie. Et plusieurs reculeraient sans leur famille.

Si tu n'entres pas dans les ordres, leur dit-on au foyer paternel, tu seras obligé de travailler aux champs sans trêve ni repos, comme a fait ton père; tu subiras la loi du recrutement militaire; pendant sept ans tu seras soldat, et tu ne seras jamais le premier personnage de ta commune.

Si tu deviens prêtre, tu seras à l'âge voulu curé d'une paroisse, c'est-à-dire le premier de tous les habitants du pays. Tu seras honoré et respecté de tous, tu dirigeras au besoin la commune et tu passeras ta vie dans le calme et l'abon-

dance.

Et toute hésitation disparaît.

Et il y aurait encore des intelligences assez naïves pour croire à la possibilité de la réconciliation du clergé avec les idées modernes; l'éducation du séminaire d'une part et les motifs qui déterminent la vocation sacerdotale de l'autre ne peuvent nous donner que la perpétuité de l'ultramontanisme. Aussi avons-nous vu en 1867 les évêques de la catholicité réunis à Rome fournir comme manifestation religieuse la canonisation d'un inquisiteur.

Mais il y a, aujourd'hui surtout, bon nombre de jeunes gens qui ne sont pas destinés par leur famille à entrer dans les ordres et qui cependant sont élevés dans les collèges ecclésiastiques.

Ceux qui ont recours à un semblable système d'éducation se rendent-ils bien compte de ce qu'ils font? Entrevoient-ils ses conséquences?

Lancés dans la vie réelle, que vont faire les jeunes gens de cette éducation? Comment leur inexpérience se comportera-t-elle dans ce monde qu'ils ne connaissent pas? Comment feront-ils le triage entre le vrai et le faux de la morale qu'ils ont apprise? Que seront-ils comme citoyens? S'ils gardent leur foi, ils sacrifieront tout au triomphe de l'Eglise, ils se jetteront dans la société de Saint-Vincent-de-Paul et s'efforceront de soumettre la France au clergé; ils deviendront un nouvel obstacle, une nouvelle entrave au triomphe de la liberté. Si leur raison parvient à se dégager des rêveries de la foi ne regretteront-ils pas le temps inutilement perdu des méditations et des exaltations religieuses? Ne sentiront-ils pas malgré eux germer dans leur esprit le doute sur la sincérité des croyances de ceux qui ont été leur maîtres? Ne se demandent-ils pas pourquoi ceux qui vivent en dehors du monde réel veulent se charger d'en donner l'expérience à la jeunesse?

Que les pères de famille en soient bien convaincus, ils font une dangereuse économie quand ils envoient leurs enfants dans les collèges ecclésiastiques.

D'ailleurs l'éducation cléricale laisse après elle un vernis à jamais ineffaçable quoi qu'on fasse.

MONDÈRE.

LA NOUVELLE STATUE DE M. BONNET

LA VILLE DE LYON.

Quoique un peu tard, nous tenons à donner notre appréciation sur la statue qui couronne la fontaine monumentale de la place Louis XVI et qui a été inaugurée jeudi dernier.

Quant à la fontaine elle-même, il est reconnu que, de l'avis de tout le monde, c'est un gâteau reposant sur cinq verres à champagne.

Une pièce montée!

Mais, revenons à la statue. Lorsque, il y a deux ans, on plaça le modèle en plâtre, ce fut un concert d'éloges maladroits, de critiques acerbes, ou de conseils oiseux.

Louangé à outrance par les uns, abîmé complètement par les autres, ahuri par tous, M. Bonnet a voulu contenter tout le monde et son père; partant,

Et, joignant les mains, il s'inclina profondément comme en adoration devant elle.

— Vous trouvez, dit-elle en souriant.

— Oh! oui, je n'ai, de ma vie, rencontré une personne qui puisse seulement vous être comparée.

— Mais c'est presque une déclaration, cela.

— Une déclaration, oh! non, madame, vous vous trompez, je ne peux pas, je ne dois pas vous en faire.

— Pourquoi? Serait-ce par hasard que je n'en méritais pas?

— Vous ne pouvez pas le supposer.

— Eh! bien, alors...

— Mais, reprit le jeune homme confus, car il n'avait avoué à personne qui il était, il me semble que M. Gendron...

— Est charmé qu'on me trouve charmante.

— Ah!

Il resta bouche béante. La marquise toussa légèrement pour dissimuler une formidable envie de rire.

— Le marquis...

— Sais-je même s'il existe? il m'a lâchement abandonnée, vendue.

— C'est impossible.

— C'est impossible, soit, et pourtant rien n'est plus vrai. Y a-t-il longtemps que vous avez quitté la France?

— Trois ans bientôt.

— Alors il n'est pas étonnant que vous ignoriez mon histoire; vous me permettez de vous la dire,

n'est-ce pas? Asseyez-vous donc près de moi et soyez attentif, car elle est intéressante.

Et joignant l'action à la parole, Hortense s'assit et força le chevalier à se laisser choir sur une chaise à côté d'elle; après quoi elle lui raconta fidèlement, mais en retranchant quelques détails, l'histoire de son mariage et de ses amours, son voyage en Italie et la trahison de son mari. Elle n'eut garde d'oublier d'ajouter qu'elle avait courageusement résisté à toutes les tentatives de Gendron et que ses relations avec le corsaire avaient toujours été marquées au coin de la plus grande réserve.

— Vous voyez bien, dit-elle en terminant, que vous pouvez sans danger me faire la cour.

— Oh! de grâce, madame, soupira d'Ailly, soyez aussi bonne que vous êtes belle et ne prolongez pas mon martyre, car vous mettez mon cœur à la torture.

— Prenez garde, chevalier, vous allez maintenant trop vite, et c'est à moi de vous arrêter.

— Mais puisque je vous dis que je ne peux pas vous faire la cour, qu'il est impossible que je vous aime, hurla le patient.

— Que demandez-vous donc alors?

— Mais, rien, je ne peux rien vous demander, et c'est ce qui me désespère.

Il se leva; ses cheveux étaient hérissés, son front ruisselait de sueur et ses dents claquaient bordées d'écume, tandis que sa poitrine se gonflait violemment.

— Tenez, madame, dit-il, et ses yeux sortaient presque de leur orbite, laissez-moi, je dois vous

haïr d'autant plus que vous êtes plus adorable, je suis chevalier de Malte.

La marquise sourit, loin d'être effrayée de l'état du jeune homme.

— A vous parler franc, je m'en doutais, dit-elle. Il ne faut pas vous désoler ainsi, nous en reparlerons. Au revoir donc, chevalier, je compte que pendant le temps que vous avez encore à passer avec nous, vous serez assez aimable pour me rendre quelques visites.

En disant ces mots, elle se leva, et, toujours souriante, tendit sa main mignonne au chevalier. Celui-ci hésita un instant, puis, prenant une résolution soudaine, il la saisit, la porta à ses lèvres et y imprima un long baiser. Tout à coup il la lâcha brusquement, et, sans se retourner, sans dire un mot, sans presque saluer même, il s'enfuit la rage dans le cœur, altéré de vengeance, tout comme le pâtissier moderne du vicomte Ponson du Terrail.

Hortense demeura immobile un moment. Elle se dirigea ensuite lentement vers la table, prit une clochette d'argent qui y était déposée et l'agita.

Margot parut.

— Que désire madame? dit-elle.

— Rien.

Mme Van-Muersch fit mine de se retirer.

— Reste, dit la marquise, viens ici près et répands-moi. Aimes-tu ton mari?

— Certainement.

— Te rend-il heureuse?

— Madame, répondit Margot en baissant la

tête et en rougissant un peu, dernier vestige d'une habitude destinée à promptement disparaître, j'ai été bien chagriné lorsque M. Gendron m'a enlevé mon mari pour l'envoyer au feu juste au moment où nous commençons à nous comprendre, alors surtout que j'allais lui faire occuper un poste beaucoup plus agréable; mais, depuis qu'il me l'a rendu, je suis jure que j'ai ponctuellement suivi vos conseils, et j'avoue que je n'ai pas à m'en plaindre.

— Puisqu'il en est ainsi, tu me comprendras facilement. Suis-je toujours jolie, Margot?

— Plus que jamais.

— J'ai donc le droit d'être capricieuse. Margot, j'ai un caprice.

La servante la regarda fixement.

— C'est sérieusement que vous me dites cela?

— Très sérieusement... Margot, reprit-elle, tu me parleras souvent de M. d'Ailly, le jeune seigneur que tu as introduit tantôt.

— Alors, c'est celui que madame...

— C'est lui. A propos, tu ne sais pas, il est chevalier de Malte.

— Mais alors, c'est impossible!

— Tout est possible pour une jolie femme. Je te l'ai dit, je suis capricieuse, et M. le chevalier deviendra le mien si tu veux, je parie une discrétion.

— Je le veux bien.

(La suite au prochain numéro.)

Daniel OLIS.

si les modifications qu'il a apportées à son œuvre ne sont pas toutes heureuses, il faut s'en prendre autant à la critique qu'au sculpteur lui-même.

Qui entend cent cloches n'entend plus rien.

M. Bonnet a eu le tort, selon moi, de trop s'inquiéter des conseils, bons ou mauvais, qui lui tombaient de toute part, drus comme grêle.

Un artiste peut et doit écouter les avis du dehors, toutes les fois que ces avis s'accordent avec sa propre inspiration; mais, aller au-delà, c'est avouer une preuve de faiblesse et faillir à sa dignité d'artiste.

Le talent doit avoir foi en lui-même; c'est le doute qui éteint l'inspiration; la confiance donne la force, l'espérance et le courage nécessaire pour mener une œuvre à bonne fin.

Il n'est point de véritable artiste sans cette croyance en lui-même.

Avant d'aller plus loin, je tiens à constater que cette statue la Ville de Lyon comptera pour une des bonnes œuvres qu'a signées le sculpteur Bonnet.

Quel est le but auquel doivent tendre tous les efforts de l'artiste? c'est la recherche du beau.

Or, en thèse générale, je crois pouvoir dire qu'on a trouvé le beau toutes les fois que — la vue, l'âme et l'intelligence — sont en même temps satisfaites.

Toute œuvre à une forme, cette forme est accusée par un ensemble de lignes que l'artiste fait naître les unes des autres en se soumettant à certaine loi de principe et de style: ce sont ces lignes qui déterminent — la composition.

Une composition artistique est parfaite lorsque vous ne pouvez enlever une de ses parties sans nuire à l'ensemble et à l'harmonie générale, c'est-à-dire quand :

Tout est bon, tout est beau, tout est bien à sa place.

Comme exemple d'une œuvre incomplète, je puis citer la fontaine qui nous occupe: l'ouvrage est loin d'être un. Ainsi, vous pouvez parfaitement supprimer les bassins qu'on a si justement appelé *bénitiers*, sans que pour cela la vue en soit choquée le moins du monde.

D'ailleurs, la forme pentagonale sera toujours ingrate et difficile à arranger architecturalement d'une façon heureuse. C'est peut-être pour ce motif que M. Desjardins s'est empressé de choisir ce parti, pensant résoudre une *impossibilité*; mais cette fois encore, l'architecte en chef de la ville de Lyon n'a guère réussi.

A moins de se trouver exactement sur le prolongement du grand axe, la vue est continuellement et désagréablement choquée par le manque de symétrie que présentent les lignes du monument.

Mais encore une fois, revenons à la statue.

Elle représente la ville de Lyon; elle est droite; d'une main elle s'appuie sur un écu et de l'autre elle tient — quoi? je n'en sais rien; ça peut être à volonté — une massette, une bourse, une flotte de soie, une douzaine de cravattes, une paire de chaussettes — ou toute autre chose?

A première vue, le défaut qui vous frappe le plus, c'est un manque complet d'ampleur et de naturel.

Les draperies sont raides, étriées, et ont l'air d'avoir été ramenées de parti pris devant et derrière où elles forment deux *paquets* qui sont loin d'être majestueux.

Le sculpteur a été d'un extrême à l'autre. Le *fac simile* en plâtre était trop chargé de draperies à sa partie inférieure, le marbre, au contraire, a un air malingre, pauvre et qui est loin de respirer la force et la puissance de la ville qu'elle représente.

Que M. Bonnet déshabille sa statue et, à part la tête qui est réellement fort belle, il n'aura plus qu'une académie épaisse et sans noblesse aucune.

C'est Benvenuto qui disait: « Le difficile c'est de faire un homme et une femme nus, le reste n'est rien. » Et en effet tout est là: dans une statue bien faite il faut qu'à travers les draperies l'œil puisse encore deviner ou pressentir les dessous.

L'étude du nu n'a jamais été poussée aussi loin que chez les anciens; Phidias, Praxitèle, Polyclète, etc.

C'est par l'étude approfondie et raisonnée des maîtres de l'antiquité que s'est développé le génie de nos grands artistes modernes depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Michel-Ange, Benvenuto Cellini, Jean Goujon, Canova, etc., et plus près encore: David (d'Angers), Pradier, Etex, etc., etc., étaient tous des admirateurs passionnés de l'antique.

Je n'ai cité à dessein que les sculpteurs, pour ne pas sortir du cadre de cette causerie, quoique toutes les branches de l'art se tiennent et soient assimilées entre elles par des liens indissolubles. Cette union ou plutôt cette *universalité* de l'art ne constitue en effet qu'une seule grande et même famille: la famille de l'art.

Un art n'existe que par et pour un autre art.

C'est la sculpture qui a donné naissance à la peinture, et sans l'architecture, qui fut le premier art parce qu'il répondait au premier besoin de l'homme: un abri, le sculpteur et le peintre n'auraient pas eu de raison d'être.

Une remarque curieuse et digne d'être notée, c'est qu'un artiste, quel qu'il soit, produit toujours en suivant les lois ordinaires de sa propre nature.

Michel-Ange, par exemple, que ses contemporains ont surnommé de par ses œuvres « le bourreau », l'histoire nous le représente comme un homme vigoureusement constitué, ayant un caractère fier, irascible et orgueilleux, sombre, taciturne et même quelque peu sauvage par goût. Aussi toutes ses œuvres respirent-elles comme un reflet de son tempérament, — ce même cachet de beautés sauvages.

Il aimait préférentiellement à représenter la nature sous l'impression des grandes passions humaines, ou bien se tordant dans les dernières convulsions de l'agonie.

C'est grandiose, — c'est puissant, imposant, mais cela ne charme pas (1).

Etudiez cette autre figure énergique, cette tête de fer et de feu, ce caractère indomptable, cet homme enfin qui fut tour à tour musicien, maître d'armes, écrivain, général d'armée, peintre, graveur, sculpteur, et qui s'appelle Benvenuto Cellini, et dites-moi si son *Jupiter tonnant* ne reflète pas toutes les qualités et les défauts de son auteur.

Comme contraste, voyez Raphaël, le peintre de l'idéal et l'idéal du peintre: la grâce, la beauté, la jeunesse et la poésie. Dans chacune de ses œuvres vous devinez l'homme, et l'étude de l'homme fait facilement pressentir l'œuvre.

Me voilà encore bien malgré moi entraîné dans les sphères élevées, dans les hautes régions de l'art pur. Au milieu des maîtres et de leurs chefs-d'œuvre on oublie vite les modestes aspirants, et je ne sais vraiment plus comment m'y prendre pour redescendre sur terre, c'est-à-dire pour vous parler enfin de l'œuvre de M. Bonnet.

Une statue monumentale étant destinée à être vue de toute part, le sculpteur doit faire en sorte que — de quelque manière qu'on la regarde, l'œil soit satisfait. Et ce qu'il y a de beau, de réellement remarquable dans les morceaux antiques, c'est que, de n'importe quelle façon, de quelque côté qu'on les examine, le galbe est toujours pur et la ligne savante.

Evidemment M. Bonnet n'a soigné son œuvre que sous une ou deux positions.

Vue de face, il faut reconnaître que sa statue est heureuse de lignes. Le contour est pur et l'ordonnance générale assez sévère.

Le profil (côté du parc) est également beau quoique l'écu sur lequel la figure s'appuie nuise beaucoup au mouvement.

Vue de dos, l'œuvre perd déjà de sa valeur. Grâce aux lordes draperies dont nous avons parlé plus haut, la ligne se perd et ne se lit plus facilement. — Il faut deviner.

Si vous l'examinez du côté sud, le défaut devient encore plus saillant, les formes perdent totalement leurs simplicités, et vous n'avez plus devant les yeux qu'un mouvement faux, dont les lignes contournées se heurtent et se nuisent mutuellement.

Quoique modifiée, la jambe gauche est toujours raide, le mollet beaucoup trop massif et les draperies qui le recouvrent manquent de grâce, de jeu et d'air. On dirait qu'elles ont été mouillées.

Mais les qualités incontestables de l'œuvre feront passer sur les défauts, et en terminant nous répéterons ce que nous avons déjà dit en commençant. C'est une bonne statue, mais qui n'ajoutera rien à la gloire de son auteur.

M. Bonnet, nous en sommes certain, a un moyen de faire mieux, c'est de faire seul.

J. SÉVÈRE.

P. S. Le manque d'espace m'empêche, à mon grand regret, de parler de l'intéressante conférence que M. de Lesseps a faite sur le canal de Suez, mardi dernier au palais de la Bourse. Malgré une chaleur torride, le président de la grande Compagnie maritime a su nous tenir sous le charme de sa parole.

M. de Lesseps nous a donné, sur l'origine de la civilisation égyptienne, au triple point de vue des mœurs, des arts et des sciences, des renseignements complètement inédits. Ce sera l'objet d'une autre causerie.

J. S.

Véritable mort aux rats !!

Qui donc a prétendu que la foi s'en est allée, que la science l'a tuée? et qu'il n'y a plus, pour les esprits vigoureux et sensés, moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles bibles?

Allons donc! à d'autres des sonnettes... c'est une blague d'incrédule que tout cela!

Voyez plutôt cette douzaine d'enfants transportant, avec un zèle tout romain, de la fontaine publique à l'église, 5 à 6 hectolitres d'eau, et 150 à 200 femmes attendant, l'une avec un seau, l'autre avec un verre, celle-ci avec une bouteille, celle-là avec un récipient d'une autre nature, que M. le curé ait prononcé sur le cuvier les paroles sacramentelles pour faire de cette eau de l'eau bénite, afin de s'en emparer et de s'en servir dans les champs, comme mort aux rats.

Oui, comme mort aux rats!! Mon cher Mondière, tu ris dans ta longue barbe... tu as tort, homme de peu de foi; écoute, damné libre-penseur.

Il y a quinze jours, les habitants, femmes et hommes, de la commune du Mottier (Dauphiné), munis de bouteilles pleines d'eau bénite, parcouraient leur champs, et, en faisant force signes de croix et récitant maintes litanies, ils répandaient économiquement cette eau sacrée, afin de détruire les rats qui font beaucoup de mal aux secondes récoltes après avoir enlevé la moitié des premières.

Depuis cette aspersion, disent les bonnes femmes, et les bons hommes se garderaient bien

(1) A tort, on a comparé Michel-Ange à Phidias. Incontestablement, Michel-Ange a produit des formes plus vigoureuses et plus accentuées. Tenant surtout à montrer sa profonde science anatomique, il a exagéré à dessein la saillie des muscles, et c'est sans doute cette exagération même qui aura donné lieu à la comparaison. Michel-Ange a souvent approché de l'antique dont, du reste, il s'inspirait toujours, mais il ne l'a jamais égalé.

de les contredire, les rongeurs ont disparu et tout est sauvé.

Vraiment c'est miraculeux!... Mais qui donc a eu l'inspiration du remède?

Les paysans des environs, émerveillés, n'ont pas voulu laisser échapper une aussi belle occasion de débarrasser leurs récoltes de la gête rongeuse; c'est à cette fin qu'hier matin, une douzaine d'enfants transportaient à l'église de la ville de la Côte St-André, l'eau de la fontaine.

Le bénitier n'étant pas assez grand, on avait pris un cuvier — et ce qu'on avait trouvé de plus vaste dans ce genre... Or trois fois ce cuvier a été rempli, béni, et trois fois l'eau bénite a été enlevée comme par enchantement, par les 150 à 200 femmes qui attendaient la bouteille à la main. Puis elles ont pris le pas de course pour aller la répandre dans leurs champs, avec accompagnement de prières et de marques de piété.

Je ne doute pas qu'aujourd'hui quelques-uns de ces pauvres rats, qui manquaient d'eau depuis une quinzaine, ne se soient trouvés mieux qu'hier de ce rafraîchissement; mais ce ne sera point le résultat proclamé. Ne sommes-nous pas ici en pleine eau de Lamerlière, dite de la Salette! et la crédulité religieuse n'a-t-elle pas, dans les campagnes de notre beau Dauphiné, un compte-courant magnifique!

Non, dis-je, ce ne sera pas le résultat proclamé.

Tous les rats qui auront été touchés près du cerveau, seront morts en un temps et un mouvement.

Ceux qui auront été touchés ailleurs, quand ce serait à l'extrémité de la queue, auront eu des convulsions diaboliques, et à la suite d'une danse infernale, auront péri dans les tourments d'une cruelle colique.

Ceux qui n'auront fait qu'aspirer l'odeur de l'eau maudite, auront eu une mort plus lente par attaque d'apoplexie, par phthisie, lèpre, ramollissement du cerveau, la gangrène aura prêté son concours, et le choléra aura été de la partie.

On aura vu le diable, d'abord autorisé par Dieu à nous accabler de ce fléau, puis invité à se porter en Afrique avec ses sauterelles, chercher à se maintenir en rébellion, comme toujours, et refuser de se retirer; on l'aura vu prodiguer tisanes, rafraîchissements, lavements, et tous les contre-poisons possibles, mais inutilement: les rats, mulots et Cie étaient condamnés de par l'eau bénite, et, dira-t-on, il n'en reste plus.

Voilà ce que l'on proclamera dans quelques jours, en invitant le public à remercier Dieu et à faire quelques petites offrandes à la Vierge immaculée.

Pendez-vous, apothicaires, pharmaciens, marchands de drogues, Vicat et Cie, qui avez si longtemps spéculé sur notre bêtise, quand nous avions sous la main, pour rien, une panacée semblable.

Pendez-vous, membres de la commission du choléra asiatique, vous dont la science s'est trouvée en défaut en face d'un verre d'eau!!! Laissez immoler les moutons de la Mecque, mais donnez de l'eau bénite aux pèlerins.

Pendez-vous, fabricants de chaudières explosibles, qui n'avez pas eu l'idée si simple de les remplir d'eau bénite.

Et toi, XIX^e siècle, fais la révérence devant ce coup de goupillon.

X.

Vienne, le 13 Août 1867.

HISTOIRE MORALE DES FEMMES

Par M. ERNEST LEGOUVÉ.

Nous allons nous entretenir, si vous le voulez bien, d'une question que je n'ai fait qu'effleurer dans un de mes précédents articles, et que je suis heureux de reprendre aujourd'hui en m'appuyant sur une autorité incontestable. En d'autres termes, nous examinerons, en prenant pour guide M. Legouvé, à qui j'emprunterai plus d'une page éloquentes, quel a été le sort des femmes dans les siècles écoulés et ce qu'il est aujourd'hui; quel a été leur rôle dans les sociétés anciennes et ce qu'il est dans la nôtre; quels sont leurs droits, et quels sont nos devoirs envers elles.

La femme étant née l'égale de l'homme, elle devait de toute justice jouir des mêmes privilèges que lui. Mais il n'en fut point ainsi, et lors que l'on parcourt l'histoire, on voit avec tris-

tesse que chez presque tous les peuples, sans même en excepter les Germains et les Gaulois, qui, au rapport de Tacite, avaient un respect superstitieux pour elles, l'infériorité des femmes a toujours été établie en principe. La naissance d'une fille était même dans certains pays une honte pour le père, et sans compter Athènes, où, comme le dit fort justement M. Legouvé, « une fille n'avait droit à la succession paternelle qu'à défaut d'héritier mâle, » sans compter Sparte, où, « sur dix enfants abandonnés comme trop coûteux à élever ou trop difficiles à établir, il y avait sept filles, leur sexe équivalant à une difformité, » sans compter l'Inde, où, la réprobation jetée sur la fille naissante était une conséquence de la religion même, » sans compter Rome, sans compter la France féodale qui, ne voulant pas d'entraves à l'infame droit d'aînesse, sacrifia au fils aîné les fils plus jeunes, et où la sœur ne fut plus qu'une charge que subissait la famille, nous avons eu le moyen-âge où un concile se demanda sérieusement si la femme avait une âme!

Certes, elle est étonnante et douloureuse cette histoire des femmes dans les temps passés, et c'est avec une grande amertume dans le cœur que l'on voit tant d'injustices subies, tant d'injures endurées; c'est avec un profond mépris pour les forts que l'on voit tant de faiblesse opprimée.

Sans doute le sort des femmes s'est amélioré, leur place est aujourd'hui plus large au foyer de la famille, leur influence a grandi, et on les respecte et les honore triplement comme mères, comme épouses et comme sœurs; mais combien de droits n'ont-elles pas à conquérir encore?

« Quel est le sort de la femme aujourd'hui? dit M. Legouvé. Pas d'éducation publique pour les filles, pas d'enseignement professionnel, pas de vie possible sans mariage, pas de mariage sans dot. Epouses, elles ne possèdent pas légalement leurs biens, elles ne peuvent pas donner, elles ne peuvent pas recevoir, elles sont sous le coup d'un interdit éternel. Mères, elles n'ont pas le droit légal de diriger l'éducation de leurs enfants; elles ne peuvent ni les marier, ni les empêcher de se marier, ni les éloigner de la maison paternelle, ni les y retenir. Membres de la cité, elles ne peuvent être ni tutrices d'un autre orphelin que leur fils ou leur petit-fils, ni faire partie d'un conseil de famille, ni témoigner dans un testament; elles n'ont pas le droit d'attester à l'état civil la naissance d'un enfant! Parmi les ouvriers, quelle classe est la plus misérable? Les femmes. Sur qui tombent toutes les charges des enfants naturels? Sur les femmes. Qui supporte la honte de toutes les fautes commises par passion? Les femmes. Dans les classes riches, les femmes sont-elles plus heureuses? Pas toujours. Incapables pour la plupart, à cause de leur insignifiante éducation, d'élever leurs enfants ou de s'associer aux travaux de leurs maris, c'est l'ennui qui les ronge. C'est l'oisiveté qui les tue, ce sont toutes les petites passions produites par cette oisiveté même qui rapetissent leurs âmes. »

Ainsi s'exprime le célèbre écrivain sur la condition actuelle de la femme qu'il définit: *Un être égal à l'homme, mais différent de l'homme.*

Recherchant ensuite l'explication de l'infériorité des filles quant à notre temps, il la trouve dans l'orgueil paternel qui est plus flatté de la naissance d'un fils, d'abord parce que ce fils doit être l'héritier du nom, car il y a un *arbre généalogique pour les plus obscurs, c'est l'arbre généalogique de la probité*; ensuite parce que ce fils doit être le continuateur de notre commerce ou de nos travaux, celui qui mettra la dernière main à notre œuvre; enfin et surtout parce qu'il y a moins de dangers pour l'élever et plus de ressources avec lui dans l'avenir. Une fille, au contraire, n'appartient pour ainsi dire pas à sa famille, un homme viendra qui sera son mari et à qui elle devra sacrifier toutes ses affections premières, dont elle subira l'influence, que cette influence soit bonne ou mauvaise, et si elle est mauvaise les bons enseignements du père se stériliseront nécessairement. *Enfin, un préjugé cruel qui fait un véritable malheur de la naissance d'une fille: c'est la souffrance particulière et l'épave de honte attachée à leur célibat.*

Et alors il défend en homme juste et en homme de cœur, en penseur et en poète, ces pauvres délaissées qu'on appelle les vieilles filles. Oui, c'est vrai, le ridicule qui s'attache à ces tristes souffre-douleurs, est encore le résultat des préjugés qui pèsent sur les femmes. Ce ridicule est im-

mense, et l'opinion publique, qui n'est pas toujours fondée sur la justice et la raison, mais qui est un juge sans appel, les a pour ainsi dire stigmatisées. C'est un jouet, un prétexte à railleries et à calomnie. Les imbéciles en rient, les lâches les insultent, et on les laisse faire. Ignore-t-on leur passé, on leur en fait un, ou les représente comme les héroïnes d'un roman scandaleux, et l'on ne cherche pas à savoir ce qui est la vérité, quel dévouement, quel sacrifice, quel amour ou quelle vertu a brisé leur avenir. Restées presque stationnaires dans la vie, ignorantes et ingénues, un mot les blesse, une allusion les fait rougir, et l'on s'écrie : quelle prude !... car selon l'opinion publique encore, une vieille fille ne peut être une honnête femme. Et cependant, à côté de cette créature méconnue et dont le cœur a tant besoin d'affections, qu'à défaut de vieillards et d'enfants à soigner, sa tendresse se reporte tout entière sur les animaux domestiques, sur les fleurs, sur les pauvres qu'elle soulage et qu'elle console, à côté de la vieille fille placez le vieux garçon. Vous comprendrez alors que cet homme que personne ne songe à accuser, est un égoïste, un cœur étroit, une âme fermée à toute poésie, qui a fui tous les devoirs les plus sacrés qui lui étaient imposés, et vous savez ce que Lamennais a écrit de l'homme sans devoirs qu'il appelle « une espèce de monstre isolé, dépourvu de liens, de relations sympathiques, d'amour; retiré en lui-même comme une bête de proie en son antre, et vivant là d'une vie solitaire, morne, aveugle, poussé par la faim à la rapine, et dormant quand il est repu. » (*Le Livre du Peuple.*)

Sur ce point encore la société doit donc à la femme une réparation que nous lui demandons pour elle.

Il me sera malheureusement impossible, à cause des exigences de notre format, de suivre d'une manière régulière cette admirable *Histoire morale des Femmes*, qui est bien le plaidoyer le plus éloquent que l'on ait écrit sur cette matière. Cependant je ne voudrais pas laisser passer sans les souligner quelques morceaux véritablement remarquables, soit par la richesse du style, soit par la profondeur des idées; c'est pourquoi je détache du chapitre intitulé *l'éducation*, ces quelques lignes que je vous engage à méditer :

« Parle-t-on d'instruire les épouses et les mères : prenez garde, disent tous les hommes de cette doctrine, vous allez renverser la famille. Parle-t-on de leur donner des droits : prenez garde, vous allez détruire la nature féminine, et ainsi, cachant leur odieux despotisme sous un masque de respect, interdisant aux femmes tout développement intellectuel ou vital, sous le prétexte de leur laisser l'empire dans la famille, et les asservissant ensuite dans la famille, sous le prétexte de leur laisser leur caractère de femmes, ils transforment la tyrannie même en un hommage menteur ! Eh bien ! je vous le dis, c'est au nom de la famille, au nom du salut de la famille, au nom de la maternité, du mariage, du ménage, qu'il faut réclamer pour les filles une forte et sérieuse éducation ! Définissons donc enfin, une fois pour toutes, ces titres vénérés dont on a fait tant d'instruments, de sujétion, les titres d'épouse et de mère !

« L'instruction est un lien entre les époux, l'ignorance est une barrière. L'instruction est une consolation, l'ignorance est un supplice. L'ignorance amène mille défauts, mille égarements pour l'épouse. Pourquoi telle femme est-elle dévorée d'ennui ? Parce qu'elle ne sait rien. Pourquoi telle autre est-elle coquette, capricieuse, vaine ? Parce qu'elle ne sait rien. Pourquoi dépense-t-elle, afin d'acheter un bijou, le prix d'un mois de travail de son mari ? Pourquoi le ruine-t-elle par les dettes qu'elle lui cache ? Pourquoi le soir l'entraîne-t-elle, fatigué ou malade, dans des fêtes qui lui pèsent ? Parce qu'elle ne sait rien, parce qu'on ne lui a donné aucune idée, sérieuse qui pût la nourrir, parce que le monde de l'intelligence est fermé devant ses pas.... A elle donc le monde de la vanité et du désordre ! Tel mari, qui se moque de la science eût été sauvé par elle du déshonneur. »

Et plus loin :

« Au-dessus de ces titres d'épouses et de mères, titres transitoires, accidentels, que la mort brise, que l'absence suspend, qui appartiennent aux unes et n'appartiennent pas aux autres, il est pour les femmes un titre éternel et inaliénable qui domine et précède tout, c'est celui de créature humaine : eh bien, comme telle, elle a droit au développement le plus complet de son esprit et de son cœur. Loin donc de nous ces vaines ob-

jections tirées de nos lois d'un jour ! C'est au nom de l'éternité que vous lui devez la lumière ! »

Et c'est au nom de l'humanité, de la justice et de la raison que nous la réclamons pour elle ; c'est au nom de l'égalité de tous les êtres que nous ne nous laisserons pas de proclamer le droit des femmes à l'éducation, à la participation à la puissance maritale, à tout ce qui peut les relever et leur rendre le seul rôle qui leur convienne, celui d'égaux de l'homme.

On peut considérer l'histoire morale des femmes comme filles, comme épouses, comme mères, comme membres de la cité, et partout il y a des réformes à introduire. M. Legouvé les discute une à une, appuyant quelquefois le raisonnement du penseur de la science et de la raison du législateur ; mais un fait important qui m'a frappé dans la condition de celles que nous défendons, et c'est là, je le dis sincèrement, la seule critique que je trouve à faire, semble lui avoir presque échappé, je veux parler du salaire des femmes. En effet, de quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit que pour subvenir aux premières exigences de la vie, une jeune fille, une femme, mère de famille souvent, gagne à peine par son travail le pain qu'elle mange. Les grands ateliers, ceux des couturières spécialement, exploitent d'une manière inqualifiable de pauvres ouvrières qui n'osent ni réclamer ni se plaindre. Telle maison exige d'elles chaque semaine un travail supplémentaire qui ne leur est point payé ; telle autre recherche de préférence des ouvrières ayant d'autres ressources, afin de les rétribuer moins. C'est là une exigence déshonorable et un trafic honteux qu'il suffit de signaler pour les flétrir !

Avant de me résumer, je vous engage à lire ce livre qui mériterait une place d'honneur dans les bibliothèques populaires. Vous y verrez, ce que je ne puis vous démontrer dans un simple article, les études courageuses et les recherches patientes qu'il a fallu faire pour le mener à bonne fin. Vous comprendrez que cette question intéresse tous les hommes de cœur, tous ceux qui veulent la justice et le véritable progrès. Lisez ce livre, et ne craignons pas de réclamer pour celles qui sont nos mères, nos compagnes et nos sœurs. L'œuvre est commencée ; à vous législateurs, philosophes et poètes, à vous, à nous tous de la finir. « L'apostolat de la société moderne ne manquera ni de saints Pierre prêts à prendre le glaive contre l'ennemi, ni de saints Paul tonnant par la parole ; mais il nous faut aussi la voix touchante du disciple bien-aimé, du frère de cœur de Jésus, de celui qui dit : Aimez-vous les uns les autres.... O divin saint Jean, les seules héritières légitimes, ce sont les femmes. »

Et le jour où les femmes marcheront à hauteur de cœur de l'homme, le jour où on leur rendra justice, leur affranchissement, j'ose le dire, sera le couronnement de l'œuvre immense de la civilisation.

VICTOR CHAUVET.

LETTRÉ STÉPHANOISE

A Monsieur le Directeur du journal le Réveil.

Saint-Etienne, 10 août 1867.

Adieu, pays, les élections sont faites !... Et ce n'est point trop tôt.

Je ne désespère pas de voir, dans le courant de la semaine prochaine, une statistique quelconque (car la statistique est l'occupation de ceux qui n'en ont pas) se livrer à la recherche impossible du nombre des affiches, circulaires, proclamations qui ont été faites. On les divisera en catégories. Il y aura les brunes et les blondes. Celles qui demandent des économies et celles qui veulent des dépenses ! Celles qui témoignent leur satisfaction avec grâce ; celles qui froissent le sourcil, se plaignent ou menacent.

Et on nous fera connaître le nombre de voix qu'aura obtenues chacune d'elles.

S'il m'était permis de donner un conseil à celui qui se livrera à cet intéressant et utile travail, je le prierais de faire la comparaison des dernières circulaires de chaque candidat avec les précédentes.

Ce serait un moyen d'inspirer le respect de l'homme... et de la politique.

Oh ! les hommes... les hommes !...

Parmi ces circulaires, il en est qui ne manquent pas d'un certain esprit ; notre patois, du reste, qui se prête très bien aux poétiques inversions, est plein d'agrément, même en prose.

A ce propos, je pourrais citer ici nos illustrations littéraires et locales, depuis l'abbé Chapellain, contemporain de Molière, jusques et y compris Patasson et Babochi.

Par respect pour leur humilité, « cette première fleur du génie ! » je me contente de citer leur pseudonyme, cette cachette de l'esprit gaulois, comme

disait mon ami Lintholl, le *lampion juridique* de Dijon.

Ces circulaires donc ne manquent pas d'un certain esprit plus ou moins gaulois, mais toujours *gaga*. Elles m'ont rappelé un mot que je tiens à vous citer.

C'était à l'arrivée de l'un des derniers trains de plaisir à Paris ; plusieurs Stéphanois mettaient pour la première fois le pied dans la capitale, c'étaient deux de mes voisins de la rue Croix-Courrette.

Ces Stéphanois ont voulu se donner un air étranger (mettez Américain). Cette idée a provoqué chez l'un d'eux le mot suivant :

« O Grabiais ?... — Que v'ia-tou, frère ? — D'zis, parlons patouai, é creront qu'é saumont d'Z'Anglais !... »

Qu'en pensez-vous, lecteur ?... Oh ! les gagas !... Franchement, il n'y a que nous !...

En suite des élections, notre ami Patasson a illuminé et *pavoisé de fleurs* les deux croisées de son appartement de la rue de la Croix. Pourquoi ?... Les uns disent que c'est une protestation contre la nomination de M. Dorian ; d'autres, au contraire, disent qu'elle est contre M. Vital de Rochetaillée ; mais, quoi qu'on vous dise, n'en croyez rien et... laissez courir... les idées de Patasson. On n'a jamais su, en effet, ce que peut penser *notre poète*, à moins qu'il ne fixe ses idées sur le papier.

Ce qui m'étonne, c'est que notre cher compatriote n'ait pas encore trouvé un Mécène quelconque qui fit éditer ses œuvres, car il ne faut pas oublier que notre Stéphanois est *peintre* de profession, par conséquent parfaitement *gueux* ; mais... que lui importe, du moment qu'il peut chanter avec l'immortel *non académicien*, au rebours de beaucoup d'autres :

Les gueux, les gueux
Sont les gens heureux :
Ils s'aiment entr'eux,
Vivent les gueux !

Je crois, mon pauvre Patasson, que je fais ta biographie, pardonne-moi ; et si elle est mal faite, laisse-moi au moins le mérite de l'initiative.

Tu me revalidras cela.

Comme moi tu as poussé peut-être un peu trop loin l'interprétation de ces deux vers devenus célèbres :

Aux petits des oiseaux il (Dieu) donne la pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la littérature.

Patasson, mon ami, je t'aime et t'estime en raison de ton mérite littéraire, ce qui n'est pas peu dire, et suis par conséquent, de toi ainsi que de vous, mes bons amis du *Réveil*,

Le tout dévoué

JEAN PICK.



EN L'AIR.

PETITE CHRONIQUE.

Encore un imprimé végétatif.

Celui-là s'appelle : le *Mémorial de Lyon*, qui n'est autre que l'ANCIEN *Journal pour rien*, avec cette légère différence pourtant que le numéro ne se donne plus pour ce qu'il vaut.

Il coûte trois sous, — c'est trop de 43 centimes.

La rédaction ! rappelle assez, comme intérêt, comme verve, et comme esprit l'ancien *Argus*, ou mieux encore : le *Bonnet de coton*.

D'une littérature... vertueuse, la pauvre petite feuille est assez mal entretenue ! C'est honnête... mais ça fait des annonces.

Etienne Arago raconte dans son feuilleton de l'*Avenir* une petite anecdote qui se rattache à une jeune actrice réputée pour sa beauté... et sa vertu. Ne vous étonnez pas, l'histoire date de cinquante ans.

« Un journaliste — c'était sous la restauration — imprimait chaque matin dans une petite feuille que Mlle Fleuriet avait les mains sales, les ongles en « deuil, et autres aménités littéraires. L'actrice tint « assez longtemps, puis, enfin, on la décida à aller « présenter son gâteau de miel. Introduite auprès « du journaliste, elle s'approcha de lui, plaça sa « main dégantée sur la table où il écrivait, et la « soulevant un peu, laissa voir une pile de pièces « d'or qu'elle tenait entre ses doigts :
« — Monsieur, dit-elle, vous imprimez tous les « jours que j'ai les mains sales, l'écrivez-vous enco- « re ?
« — Oh ! Mademoiselle, répondit le journaliste, « en faisant tomber les loais d'or dans son tiroir, voi- « là de quoi acheter de la pâte d'amende.

Malgré soi l'on songe à *Florentino* que Villemessant a si bien arrangé dans ses mémoires.

Les journaux annoncent qu'on va redorer le dôme des Invalides.
Jeter l'or par dessus les toits, quand il en manque tant par dessous.

Après la *Venus aux carottes*, il n'est bruit cette semaine que du *zouave aux miracles*.

Ce bienheureux militaire n'est pas ce qu'un vain peuple pourrait penser : — Un zouave pontifical ?

Point. L'homme en question n'est-ce qu'un homme ?

Mais ce n'est pas un, deux, trois miracles qu'on a eu à constater, *sous toutes réserves*, c'est cent, deux cents, mille... millions de carabines !...

Le divin zouave opère tous les jours, rue de la Roquette, 80, à Paris (de midi à deux heures) ; il guérit toutes les maladies connues et inconnues.

Aux uns, il rend l'usage de la vue, des jambes, etc. ; aux autres, il leur donne de la santé pour 3, 6, 9 (suivant le traitement). Il donne également de l'intelligence à ceux qui n'en ont pas, et du bon sens à ceux qui n'en ont plus.

Les crétins et les pauvres d'esprit sont guéris à la douzaine et instantanément.

Les infirmes de toutes sortes viennent le consulter et se faire toucher. On a pu voir MM. Veillot, Granier de Cassagnac, Timothée Trimm, Albert Wolf, etc., etc., faisant queue sur le carré comme de simples mortels... qu'ils sont.

Ces derniers espèrent être guéris de leurs infirmités par un simple attouchement du céleste troupière. C'est merveilleux !

Les chroniqueurs de Paris font remarquer que — les deux jours de congé que madame la princesse *Chenedo-Gerolstein de la Rampe* et de bien d'autres lieux a passé à Vichy, coïncident avec le séjour dans cette ville thermale du vice-roi d'Egypte.

Il est méchant, le monde — des journalistes !!!

On a pu lire dans les journaux le récit circonstancié de l'épouvantable explosion d'huile de pétrole qui a eu lieu la semaine passée, à Bordeaux.

Au moment de l'accident, il y eut un désordre inénarrable : hommes, femmes, enfants, se pressent, s'écrasent en fuyant épouvantés. Les chevaux d'un régiment qui passait, soudainement affolés de terreur, se cabrent, se heurtent et se renversent, désarçonnant leurs cavaliers ; ce fut un tohu-bohu indescriptible.

Il y eut une centaine de blessés. L'incendie qui s'est déclaré dans le magasin, théâtre de l'accident, a tout brûlé, dévoré, et dévasté.

Tout, excepté une enseigne qui fut laissée complètement intacte, et sur laquelle tout le monde a pu lire, écrit en gros caractères :

HUILE DE PÉTROLE INEXPLOSIBLE.

La *Chronique de Paris* publie une épître très-curieuse, adressée à Mgr l'archevêque de Lyon, lors de sa dernière tournée de confirmation dans la paroisse du Bois-d'Oingt !

Puis, de retour dans la grande cité,
Tu rediras, qu'en ta présence,
S'est faite la sainte alliance
De la religion avec la liberté !

« Et on dit que Mgr de Bonald n'est pas populaire !
« Ces vers sont tout bonnement, ajoute Albert de la Fizelière, de M. Jean Elleviou, maire de la commune du Bois-d'Oingt (Rhône), ci-devant premier ténor à l'Opéra-Comique ! »

Pour justifier son ancienne vocation, M. Elleviou aurait pu les chanter sur l'air de : *ESPRIT SAINT, DESCENDEZ EN NOUS — ou, ou, ou, ou* (bis). Je suis sûr que Monseigneur aurait immédiatement — jubilé.

En parcourant le programme des fêtes que la ville de Lille va offrir à l'Empereur à l'occasion du second anniversaire centenaire de son annexion définitive à la France (1667), on jurerait lire une affiche annonçant la vogue d'une de nos banlieues lyonnaises : Demi-Lune, Saint-Fon, Ecully, etc.

« Le dimanche, 23, jeux populaires, tir à l'arc, à la perche, au berceau ; tir au fusil-arbalète, à la grande arbalète, jeux de sarbacanes, jeux de boules (!!!), de palètes ; joute sur l'eau, mat de cocagne ! jeux du secou, course en sac, etc., etc. »

Voilà les réjouissances populaires dont la ville de Lille va se fendre en l'honneur de son souverain.

Sans compter qu'il y aura probablement des illuminations en verres de couleurs ; un feu d'artifice, des jeux de toutes sortes (autorisés), salle de danse, boîte, enlèvement d'un ballon, jeux de bouchons ; exhibition de phénomènes de toute nature, tourniquets, etc., etc., etc. Heureux Lillois !

Le théâtre des Variétés a fermé ses portes. Il rouvrira au mois de septembre avec une troupe complètement nouvelle.

Nous n'avons pas encore à donner notre opinion sur la nouvelle direction, mais nous nous plaignons à croire qu'elle aura eu l'habileté de conserver de l'ancienne troupe les artistes d'un mérite réel, et que nous verrons figurer sur le prospectus les noms de M. et Mme Blanchereau.

Cette dernière surtout avait unanimement conquis les faveurs du public sérieux.

Le jeune directeur trouvera difficilement une Déjazet réunissant les qualités de Mme Blanchereau, dont le talent, comme rôle chantant, a été généralement apprécié des Lyonnais.

Pour la Chronique : JULES FRANTZ.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. — Le directeur a été changé par les actionnaires, et Mme Judith est partie.

Elle avait cependant donné à Lyon une représentation d'*Hamlet*, comme on n'en avait jamais vu en France.

Et jamais elle n'avait été aussi admirable. A huitaine pour rendre compte de cette fête dramatique vraiment exceptionnelle.

Le Gérant : REYMOND.

LYON. — IMPR. DE V. TH. LÉPAGNEZ, PETITE RUE DE CURIE, 10.